

feuilles de vigne pour les entretenir pendant l'hiver. Du régime sédentaire de ces animaux pétulants, qu'il appelle les vaches du pauvre, il a tiré un puissant argument en faveur de la stabulation permanente. En différentes occasions, il a pris la défense des chèvres, de ces bêtes nourricières de la famille indigente, tout en demandant des règlements sévères pour prévenir les dégâts qu'elles occasionnent. L'entretien de ces animaux, exclusivement confié à des femmes et à des enfants, utilise, dans le Mont-d'Or, des feuilles de vigne, des plantes parasites, qui, dans tant de pays, ne servent pas même à faire des engrais, présente l'exemple d'une manufacture dans laquelle « douze mille chèvres, réparties entre douze communes peu étendues, y attirent, chaque année, plus de douze cent mille francs, sans compter presque tous les engrais qui fertilisent un des plus riches vignobles du Lyonnais. » Il aurait voulu augmenter ce revenu déjà si remarquable, en faisant rapporter aux chèvres un duvet susceptible d'être employé dans l'industrie. C'est afin d'arriver à ce résultat qu'il demanda qu'une chèvrerie d'expérience fût placée à l'École vétérinaire de Lyon; appuyé par le respectable Tessier, inspecteur-général des bergeries royales, il l'obtint et il fut chargé de la diriger. Malheureusement les succès ne répondirent pas à son zèle : les précieuses races caprines que l'on y entretenait n'ont ni laissé des descendants dans le pays, ni amélioré les races indigènes.

De 1824 à 1828, il publia 1° un *Mémoire sur la manière dont les bêtes à cornes sont nourries et entretenues dans le département*. Il cherche à démontrer dans cet opuscule aux propriétaires que « ce n'est pas tant un bétail nombreux qu'un bétail bien nourri, bien soigné, bien entretenu qui constitue la véritable richesse de l'agriculture.... Puisse-t-on se convaincre, ajoute-t-il en terminant son travail, que l'insalubrité des étables est la principale cause de toutes les maladies des animaux; » 2° des *Considérations sur les bœufs, leur origine, leur commerce, etc., dans le Lyonnais*; 3° son *Mémoire sur les vaches du département*